

3 Approche socio-dynamique

3.1 La démarche et les moyens

Le Pôle Analytique des Eaux et Portances Conseil se sont associés pour proposer et co-construire avec le donneur d'ordre une méthodologie de conduite de projet, applicable dès l'état des lieux, pour intégrer au plus tôt dans le processus les exigences de la concertation et faire du SAGE de l'Elorn une démarche réellement collective :

- contribuer à un changement dans les mentalités et comportements des acteurs,
- aider à passer de logiques de confrontation à des logiques de coopération autour d'un compromis commun,
- limiter les risques de voir le SAGE utilisé comme une nouvelle tribune pour un combat plus global.
- respecter les droits des citoyens à savoir, comprendre et réagir dans un processus où la concertation est réelle et sert à préparer les décisions des élus en connaissance de cause, c'est-à-dire après avoir pu entendre et mesurer les arguments des parties prenantes.

Conseil et Expertise en Environnement et Portances Conseils ont proposé de poser les bases d'une méthodologie basée sur l'écoute et la participation des parties prenantes de façon à ce que la méthodologie et les résultats de l'état des lieux et des usages fassent partie d'un premier patrimoine commun, accepté par les acteurs du SAGE.

3.1.1 La démarche poursuivie

- mesurer les conditions d'implication des acteurs dès l'état des lieux.
- favoriser l'appropriation de l'état des lieux et encourager à la production d'un diagnostic partagé en montrant que le processus prend en compte les attentes et réserves des parties prenantes dès le départ.
- un processus de concertation donc un travail d'écoute pour ressentir au plus vite les antagonismes et les synergies possibles à travers les représentations des participants.

3.1.2 Les moyens

Portances Conseils s'est proposé de bâtir une vision socio-dynamique du territoire du SAGE à travers un travail d'écoute et de décodage portant sur :

- La participation aux ateliers mis en place pour favoriser l'accompagnement de la démarche d'état des lieux pour les groupes d'acteurs concernés. Ce premier travail a été présenté en CLE le 8 juillet.
- La réalisation d'entretiens semi directifs auprès d'un échantillon d'acteurs déterminés à l'issue de la réunion du 8 juillet pour approfondir la compréhension des thèmes et tendances perçus lors des ateliers.
- Ce travail d'écoute et d'analyse a été restitué et validé par un groupe de participants le 28 septembre, avant d'être inclus à ce rapport.

3.2 Les apports des ateliers

3.2.1 Caractéristiques des publics présents (et des absents)

Les échanges entre participants ont permis une première caractérisation des attitudes et comportements des principaux protagonistes du SAGE. La participation a été assez inégale (voir annexe 1). Pour certains acteurs le planning des réunions était difficile à tenir. Pour d'autres, il semblerait qu'il y ait eu une volonté de ne pas attiser de tensions préexistantes dans cette phase de lancement du SAGE (APPMA).

3.2.1.1 Les agriculteurs : en position d'accusés

Leurs représentants ont décrit et illustré une attitude défensive de la profession, caractérisée par :

- Un contexte de mutations fortes, qui aboutit à la dégradation de la rentabilité des exploitations,
- Une saturation de règles et contraintes qui se superposent,
- L'ineptie de certaines règles (talus, maïs, herbe, jachère,...) sur lesquelles il est difficile de se comprendre avec l'administration.
- La recherche d'un discours positif, d'un espace d'échanges de pratiques,
- Une crainte du rôle des médias qui privilégient l'évènementiel à la reconnaissance du travail au quotidien.

3.2.1.2 Les élus locaux : discrétion

La participation directe des élus locaux a été réduite. Leur présence et les commentaires des autres groupes permettent de retenir ces deux caractéristiques

- Écoute attentive des questions techniques concernant le littoral,
- Prise de distance avec les conflits d'usages

3.2.1.3 Les protecteurs de l'environnement : l'impatience maîtrisée

Plusieurs associations ont participé et témoigné de leur intérêt pour le SAGE, en faisant part notamment de leurs attentes :

- Une volonté d'échange sur les pratiques agricoles,
- Un élargissement du champ du débat aux enjeux de société,
- Une exigence d'application des règles sans délais.
- Apparition des « Amis des Moulins », association au rôle ambivalent : mémoire de la rivière, à la fois groupe de pression et expertise disponible pour la démarche.

Ces attentes leur ont aussi permis d'exprimer le travail de longue haleine auquel elles procèdent et d'exprimer leur souci d'avancées accrues pour la protection du milieu.

3.2.1.4 L'administration : en distance de la démarche

- Forte présence des administrations de l'Etat (DDA, DIREN, DDASS, Agence de l'Eau), chacune étant centrée sur une connaissance spécifique des acteurs, du terrain,... Elles forment un ensemble hétérogène.

- Selon leurs prérogatives, elles expriment des visions spécialisées, tant urbaines que rurales, traduisant une logique de contraintes pour atteindre des objectifs réglementaires connus depuis longtemps.

- Elles semblent sous la pression de responsabilités plus globales et dans l'application de dispositifs de logique plus ancienne, pilotés par un système hiérarchique complexe et extérieur au SAGE : ministères, préfet, Mise,...

Plusieurs caractéristiques expliquent ces positions :

- Exigence de connaissance accrue au regard de la complexité des dossiers, de leur responsabilité sur des dossiers plus globaux

- Manque de moyens pour apporter un appui ou des exploitations de données pour la situation locale

- Discussions d'initiés témoignant de préoccupations des services en lien avec d'autres actions (PMPOA, BEP,...) transverses à ce SAGE.

3.2.2 Les premiers résultats apparus

3.2.2.1 Atelier Aménagement

Les thématiques abordées	Les besoins et enjeux soulevés
<p><u>La question des Zones Humides</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'informer, de sensibiliser. - Un inventaire est en cours, utile pour les documents d'urbanisme. - Un inventaire des tourbières a été réalisé mais les connaissances pour les ZH sont à améliorer ainsi que le mode de définition <p><u>La question des pratiques agricoles à propos de ces types d'espaces, mais aussi pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le fleurissement et le broyage des jachères, - Les usages de remblais. 	<p><u>Besoin de s'entendre sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des pratiques collectives et individuelles pour l'accès à la ressource, (captage), - La notion d'espaces naturels, de zone humide : des définitions, - Le statut de protecteur, de praticien de la nature, (pour les agriculteurs), - L'empilement des règles existantes et le rôle accru de nouveaux dispositifs (Natura 2000), - L'accès à l'information disponible dans l'administration comme à la chambre d'agriculture.

<p><u>La question de l'arasement des talus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'incidence sur les coûts d'exploitation des parcelles, - Le maillage selon les pentes du terrain et compatibilité avec la mécanisation de l'exploitation, selon les productions (légumes de conserve/élevage bovin). - Des interdits abruptes, sans nuances : concernant notamment l'usage de l'atrazine et des désherbants, - Des réglementations qui se contredisent : subventions et primes contradictoires dans leur effet, (arasement et reconstruction de talus, prime à l'herbe inférieure à celle au maïs,...). 	<p><u>L'enjeu d'une vision partagée du rôle du SAGE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Débat sur la maîtrise de la communication : « éviter des chocs frontaux dans les medias, en dehors de la CLE », - Assurer la promotion des bonnes pratiques : l'impact d'une « valorisation commune » des expérimentations, - Rechercher des terrains d'ententes : débat sur les talus, jachères, tourbières à reconquérir. <p><u>L'enjeu des méthodes de travail du SAGE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Relativiser les points de vue abrupts, - Ne considérer aucune situation comme inconciliable, - Mieux connaître les sujets abordés pour clarifier les situations : approfondir des sujets comme les zones humides en s'appuyant d'abord sur les bonnes volontés. <p><u>L'enjeu de s'entendre sur les termes du débat</u></p> <p>Des définitions qui posent problème :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cours d'eau, et surtout le chevelu, - L'appropriation et le partage de la ressource, - Mais aussi : les zones humides, les bandes enherbées, le couvert végétal et sa pratique, ...
---	---

Le débat sur les zones humides est caractéristique du besoin d'échanger et s'entendre sur les termes utilisés. Ces débats ont permis aux acteurs d'explicitier leur niveau de compréhension, d'interprétation de certaines notions et d'expliquer ainsi certaines de leurs pratiques.

On peut noter que les connaissances sont à ce jour très complètes pour les tourbières. Par contre, en ce qui concerne les zones humides, les connaissances sont à améliorer. Quant à leur définition, elle est encadrée mais peut laisser comme on l'a constaté une certaine part à l'interprétation.

Une définition des zones humides a été établie par la convention de Ramsar du 2 février 1971, relative aux zones humides d'importance internationale, en tant qu'habitats des oiseaux d'eau : "Les zones humides sont des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres".

En France, une autre définition des zones humides a été donnée par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 : "On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou

saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année".

D'autres débats ont été également caractéristiques de ces besoins : le chevelu, les bandes enherbées...,

3.2.2.2 Atelier « Gestion Quantitative »

Les besoins soulevés	Les débats
<p>Se mettre d'accord sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'origine de la ressource disponible, utilisable : importance relative des eaux de surface et souterraines, - La notion de forage : mythe ou réalité de l'importance de cette pratique pour les gestionnaires de l'eau, 	<p>Débat sur les avantages et les risques du forage pour soulager et préserver la ressource publique et les risques que peuvent générer une absence de contrôle et une mauvaise qualité des puits forés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conséquences sur débits des rivières en période d'étiage, - Tensions brutales en cas de report sur le réseau public en période de sécheresse, - Poids des serristes sur BMO et des éleveurs en zones rurales, - Enjeu de protection de la potabilité face aux risques accidentels, - Vigilance nécessaire sur les forages abandonnés, les cessations d'activité des exploitants. <p>Derrière le débat sur le rôle d'appoint des forages pour assurer la pérennité de la distribution en cas d'étiage sévère apparaît aussi l'enjeu de la maîtrise unique de la ressource par captage et forage. L'exigence étant de disposer de débit réservé pour les usines (et le respect de la loi Pêche) pour un approvisionnement sécurisé des populations.</p> <p>Analyse de la fragilité apparente des installations de traitement des eaux qui nécessitent une reconquête de la qualité des eaux et des modes de protection étendue.</p> <p>Interpellation sur les enjeux de solidarité territoriale que représentent les interconnexions des réseaux et de vulnérabilité en cas de pollutions accidentelles.</p>

3.2.2.3 Atelier collectivités et activités non agricoles

Les thématiques abordées	Les thématiques abordées (suite)
<p><u>La question des prélèvements</u></p> <p>- L'eau doit revenir au Bassin Versant. Cette question a fait l'objet de débats également caractéristiques de ce besoin de mise à niveau. Si ce n'est pas une obligation, adresser une demande d'autorisation à l'administration pour réaliser un transfert d'eau brute d'un BV sur un autre BV est obligatoire (loi sur l'eau et ses décrets d'application)</p> <p>- La question des forages Implication de la DDASS dans la régularisation de l'existant</p> <p>- La question des carrières face à l'explosion des activités du BTP Turbidité, envasement nuisent à potabilité de l'eau.</p> <p><u>Le sujet des turbines électriques</u></p> <p>Dans une politique de développement durable du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - 120 en 1920 sur le Vern, - Nettoyage obligatoire des rivières, - La question des moulins et des barrages à réévaluer par rapport au poisson, - L'alimentation électrique des serres en bi-énergie à encourager. <p><u>La question de l'assainissement et des SPANC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les contrevenants : le rôle des mairies - L'intercommunalité assure les contrôles 	<p><u>La question de l'eutrophisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La complexité des interactions azote/phosphore, eau salée / eau douce - Se mettre d'accord sur : La maîtrise des apports d'azote d'abord Le phosphore lié au poids de BMO <p><u>La question des pesticides</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plans environnement de BAN,... <p><u>La question des piscicultures</u></p> <p>80 % en amont Elorn donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conflits d'usages sur la potabilisation, - Etiage. <p><u>La question des déchets</u></p> <p>Gestion des boues, cendres, déchets du BTP</p>

3.2.2.4 Atelier Mer et Espaces Littoraux

Les thématiques abordées	Les thématiques abordées (suite)
<p><u>La rade est concernée par 2 CLE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quid des périmètres du SAGE, - Un contrat de baie qui relie. <p><u>La compréhension des problèmes de la rade ne veut pas dire maîtrise des problèmes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Confinement de certaines masses d'eau liées au décalage littoral, - Renouvellement en 3 mois, - L'incidence de la Loire et la Vilaine en Bretagne Sud associée au relais du phytoplancton cause l'extension du dinophysis, <p><u>Des activités économiques en déclin mais un potentiel économique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - A préserver : la pêche, - A accompagner : 20 000 emplois : industrie, mairie, DCN, IAA,... <p><u>Sujet sensible : la qualité des eaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conchyliculture, - Baignade et pêche à pied, - Indicateurs de pollution / probabilité de risque pathogène. 	<p><u>Des problèmes spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La rade : réceptacle des rejets ville et campagne, - Poids relatif de l'Elorn / Aulne dans les apports en minéraux. <p><u>La Directive Cadre sur l'Eau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Europe condamne la France pour son application « fantaisiste et complaisante » des zones soumises à eutrophisation et relevant de réglementations plus strictes vis-à-vis du traitement de l'azote et du phosphore dans les stations d'épuration (problématique des zones dites sensibles). - Cette condamnation a été souvent interprétée comme une condamnation financière de la France <p><u>La détérioration accélérée des zones littorales sensibles</u></p>

3.2.2.5 Atelier Agriculture

Une présentation de l'état des lieux marquée par les interrogations que suscite un contexte en cours d'évolution forte. 2005 est une année charnière pour la PAC, les nouvelles éco-conditionnalités vont avoir une influence probablement importante sur les pratiques agricoles et les cessations d'activités.

Les thématiques abordées	Des demandes à prendre en compte
<p><u>Un travail exemplaire sur le sous-bassin du Penguilly, animé par la Chambre d'Agriculture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement des exploitations, - Travail sur les pratiques, - Plan épandage, répertoire. <p><u>Des interrogations sur la Question des forages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement DDASS, non traité et déclaratif / non exhaustif, - « Avoir de la donnée pour sortir des discussions de café du commerce » <p><u>Bilan PMPOA à intégrer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les actions incitatives, - La charte qualité sur le recyclage des eaux des serres. <p><u>Des pratiques à regarder ensemble</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des fonds de vallées, - Abandon des bords de rivière par les agriculteurs, - Entretien des berges par les pêcheurs, - Plantation de peupliers, - Compréhension mieux partagée des pratiques réelles de couverts végétaux, de bandes enherbées. <p><u>Intérêt des participants pour le fonctionnement hydraulique de la rivière</u> : prise de conscience de l'enjeu que peut représenter l'inventaire et la restauration des sites de moulins pour le turbinage, la bi-énergie, l'entretien des petits cours d'eau délaissés, la biodiversité des milieux aquatiques, la restauration des berges,</p>	<p><u>Avoir un état des lieux de la résorption de nitrate :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des données qui bougent en permanence, - Disposer d'un observatoire dynamique des tendances, - Répartition de la pression et transferts concernant 60 % de la pollution d'origine organique / minérale (azote minéral). <p><u>Données agence de l'eau sur le poids de l'azote minéral bientôt disponible</u></p> <p><u>Bretagne Eau Pure : Etat des lieux des pratiques sur Bassin Versant fait ?</u> Mais besoin de clarification du problème de zonage BEP / Hors BEP, de disparités de pratiques qui ont une incidence sur la répartition de l'azote sur le territoire.</p> <p><u>La question de l'érosion foncière</u> : clarifier la compréhension commune de l'évolution des sièges d'exploitations et des SAUE par canton.</p> <p><u>Des interrogations partagées sur les projection de l'impact de la PAC à 3/5 ans,</u> discussion sur les hypothèses de couplages des primes (viande bovine / herbe)</p> <p><u>Des interrogations sur les effets des primes sur les mises en culture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tendance à la progression de la part des prairies + fourrage, valorisation de l'herbe, - Peu d'informations sur l'évolution du maïs, avec des confusions rapides : entre maïs fourrage (Lait) / maïs grain (Hors sol) <p><u>Des interrogations sur les transferts des droits à produire venant de la volaille</u></p> <p><u>Des interrogations sur maîtrise du contrôle de la pression azote/ha</u> en fonction de l'évolution du rapport truies/porcs charcutiers chez les éleveurs.</p>

3.3 Les entretiens : méthode, échantillon, limites

3.3.1 La méthode

- Une méthode basée sur la réalisation d'entretiens semi-directifs
- Une analyse des entretiens, qui vise à :
 - Dégager de ces entretiens,
 - Les faits (ce que nous dit notre interlocuteur),
 - La logique de notre interlocuteur (sa « grille de lecture »),
 - Les positions, la dynamique (le message qu'il veut faire passer)
- Puis de les analyser à partir de la grille suivante :
 - Enjeux globaux identifiés : le socle ou vision du contexte des enjeux et attentes globales
 - Éléments ayant traits à l'environnement externe : sa perception des autres acteurs
 - Éléments ayant traits à l'environnement interne : son organisation
 - Position par rapport à la conduite du projet SAGE

3.3.2 L'échantillon

- Un échantillon restreint au départ pour laisser la possibilité de rebondir vers de nouveaux interlocuteurs proposés par les interviewés. Au total des échanges directs de 45 à 180 minutes avec une vingtaine d'acteurs. (Voir tableau en annexe p. 35)
- Un portant sur choix des acteurs représentant les groupes les plus « présents », dont les usages et positions ont fait l'objet des discussions les plus sensibles.

3.3.3 Limites de la méthode

- Des impasses sur les « politiques », c'est-à-dire les élus et les administrations
 - En conséquence, écoute des protagonistes les plus engagés historiquement
 - Et le sentiment que les acteurs les plus « passifs » à ce stade (les « politiques »), sont les acteurs-clés pour l'avenir.

3.4 les apports des entretiens

3.4.1 Les socioprofessionnels : agriculteurs, coopératives, Industries AA

Notre échantillon est composé d'interlocuteurs directement concernés par le SAGE et par des observateurs et accompagnateurs du monde agricole qui ont une vue plus distanciée. Cette situation permet de compenser des biais générés par la constitution de l'échantillon. Ce

dernier est, à l'origine, composé majoritairement par des acteurs impliqués sur le Plateau de Ploudiry et issus de l'élevage porcin. Les techniques de croisement et les exercices de représentation des autres groupes auxquels nous nous sommes livrés permettent malgré tout d'avoir une description élargie et nuancée des attentes et interrogations des socio professionnels. Pour les interlocuteurs directs comme pour les observateurs rencontrés, les caractéristiques décrites semblent intégrées et partagées par toutes les sensibilités du monde paysan.

3.4.1.1 Vision du contexte, des enjeux et attentes globales

Confirmation d'une période d'instabilité

- L'absence de visibilité sur les conséquences de la PAC et de l'OMC accroît l'inquiétude des agriculteurs et industriels
- Crises du marché et revenus en baisse dans la plupart des productions

Les problèmes sont en train d'évoluer : visions dépassées des réalités économiques, sociales et environnementales

- « Le problème est aujourd'hui moins les nitrates que les phosphates et les phytos »
- La vision normative des administrations ne correspond plus aux évolutions fortes depuis 15 ans
 - Connaissances scientifiques accrues, techniques et mentalités ont évolué face à la maîtrise des POA, les situations économiques de l'agriculture et le l'IAA ont changé (ouverture des marchés, baisse des prix...)

Les propos tenus traduisent le décalage entre la société française, son agriculture, ses industries. Nos interlocuteurs déclarent « courber le dos » dans l'attente d'un hypothétique « retour de balancier ».

Des craintes

- Les contraintes environnementales accélèrent les mutations de l'économie agricole et du monde rural : concentration des exploitations et désertification du monde rural sont en train de s'amplifier. Les mesures agro-environnementales sont un accélérateur du phénomène.
- Scepticisme sur la finalité du SAGE : les rapports de force défavorables à une vision des enjeux économiques paraissent s'exprimer dans le poids relatif des collègues. Les « politiques » ont le pouvoir avec l'appui des administrations. Et le démarrage accéléré de l'état des lieux peut accréditer pour certains que « les jeux sont déjà faits ».

Des attentes

- Faire des contraintes environnementales des avantages concurrentiels pour demain tant pour l'industrie que pour les producteurs
- Espoir d'un retour de balancier sur l'inanité des normes quand les collectivités locales vont être plus concernées par leurs problèmes d'assainissement par exemple.
- Le SAGE : un espace pour lever la pression médiatique qui pénalise sans discernement tous les agriculteurs, toutes les filières.

- Emergence des enjeux de biodiversité dans les discours et pratiques de certains agriculteurs :
 - C'est à la fois l'engagement personnel de quelques acteurs et une prise de conscience de la valeur de la faune, de la flore, des paysages pour l'espace rural de demain.

3.4.1.2 La perception des autres acteurs

Associatifs : « le harcèlement est de règle »

- Vision dominante d'une écologie politique, extrémiste
- Souci d'évitement des interlocuteurs actuels, connus de longue date
- Espoir de nouveaux interlocuteurs par le SAGE, permettant un meilleur dialogue

Les élus : sentiment de désertion ou de distance à cause de l'opinion publique et des médias

- Sentiment d'une sous-évaluation des problèmes sanitaires et de pollution causés par les installations publiques (d'assainissement, de traitement,...). « C'est le chacun pour soi » chez les élus, d'une commune à l'autre
- Emergence du Président de la CLE, facteur de compréhension et équilibre entre le monde urbain et rural, entre la sphère publique et les acteurs privés. La grande discrétion des autres élus, peut laisser penser à une répartition des rôles et surtout à un risque d'isolement, d'atypisme du Président de la CLE.

Les administrations

- Conséquences perverses de l'application de normes « simplistes » sur des problèmes complexes :
« L'administration est un rouleau compresseur qui est lent à démarrer mais qui s'arrêtera trop tard »
- Attitude de la Préfète de région vécue d'abord plus comme la victoire de lobbies agricoles et politiques franciliens (céréaliers) que celle de Eaux et Rivières de Bretagne

Les médias

Effet catastrophique de la résonance médiatique des incidents locaux et de l'amplification nationale (Algues vertes...). Les milieux agricoles ont le sentiment de ne plus pouvoir être entendu sur la question environnementale par les journalistes et surtout par les lecteurs et auditeurs. C'est ce contexte qui amène à considérer le SAGE comme un levier possible pour inverser le discours.

3.4.1.3 La vision interne

- « Les nitrates ne sont plus un problème en soi » sauf pour les métiers et exploitations qui sont mal préparés ou affaiblis.

Il faut donc s'attendre à un accroissement des tensions et à une accélération des défaillances d'agriculteurs.

- Craintes fortes dans la filière IAA et Coopératives : la concentration et la baisse de production sont coûteuses en VA produite et donc en termes d'emplois dans l'industrie et les services liés à l'agriculture. « Sur 10 abattoirs, tout le monde sait que nous allons avoir un site en trop en Bretagne ; c'est 1000 emplois industriels sur un petit territoire. »

- L'aubaine des aides possibles en complément de revenu et diversifications possibles pour les exploitants est considérée comme un levier réel pour l'évolution des pratiques agro-environnementales, pour les métiers en difficulté.

- Une société paysanne bloquée :

La crise est passée par là. Avec la disparition effective de nombreux exploitants (les éleveurs de volaille sont souvent cités) la résultante des 15 dernières années de mutations fortes est d'avoir renforcé les antagonismes locaux. Sont évoqués régulièrement :

- De fortes chapelles: les groupements de producteurs de porcs
- Un individualisme exacerbé dans un contexte de crise qui altère les relations de voisinage
- La cohabitation plus difficile entre petite et grande exploitation sur des territoires qui pourtant se désertifient

Le monde agricole n'est donc pas serein pour aborder un nouvel enjeu comme la participation au SAGE.

- Faiblesse de sa représentation, de son poids sur le sujet environnemental

- Sur le plan global, on nous souligne la faiblesse du poids de la Chambre d'Agriculture dans la démarche. Par la répartition des rôles dans la CLE, les socio-professionnels ont le sentiment que les élus locaux et les administrations ont affaibli, « confisqué » à la Chambre, son rôle de représentation des agriculteurs et industriels.
- Sur le plan local, la faiblesse de l'ABVE face aux associations environnementalistes est soulignée. L'ABVE est identifiée à des problèmes de cohabitations difficiles sur le plateau de Ploudiry. Le bassin de l'Elorn ne peut se résumer à cette situation.

- Les vrais leaders et décideurs du monde rural et agricole sont en retrait

A l'écoute des agriculteurs, il apparaît que :

- La représentation de la profession n'est pas conforme au poids économique des opérateurs en présence sur ce territoire. Les « poids lourds » se tiennent en retrait et feront passer leurs messages par d'autres canaux, ou utiliseront d'autres tribunes
- Le dialogue va être difficile avec les professionnels car on demande aux acteurs actuels d'assurer une présence dans le SAGE, une « veille » pour voir les intentions de ses animateurs

Les préalables évoqués sont de deux ordres :

- Il faut aider à sortir des amalgames et généralisations occasionnés par le lynchage médiatique et les procès à répétition qui nuisent au territoire et à la profession ;
- La représentation doit être mieux organisée à partir de la Chambre d'Agriculture qui est la seule structure légitime à parler pour les intérêts multiples en présence sur le bassin versant.

3.4.1.4 La conduite du projet : clarifier la finalité et les motivations du SAGE

On a vu que :

- Des doutes et confusions existent à plusieurs niveaux : les objectifs, la méthode, les résultats attendus. Les amalgames avec BEP sont permanents. La suspicion peut donc s'installer rapidement. Mais les opinions ne paraissent pas arrêtées. On peut encore évoquer une sorte d'état de grâce, lié à la personnalité du Président.

- Les attentes peuvent aller jusqu'à aider à faire émerger une représentation plus adaptée à l'enjeu économique de ce territoire pour la filière

- La notion de « Parlement de l'eau » revient régulièrement : Elle traduit le besoin d'un espace de coopérations réelles face à l'absurdité de la mise en œuvre aveugle des normes, au harcèlement médiatique, etc... Elle exprime aussi le besoin d'une approche moins conflictuelle, trop dommageable en terme d'image et de vie sociale. C'est un point de vue qui émane fortement du plateau de Ploudiry. Nous n'avons pas pu le vérifier sur d'autres espaces ruraux du bassin.

- La notion de « Parlement de l'eau » est donc attrayante mais fragile : le parlement ne doit pas devenir une tribune médiatique. Ce phénomène entraînerait un boycott car il pourrait signifier que les pouvoirs publics (« les politiques »), c'est-à-dire les représentants des élus et administrations sont conditionnés par l'opinion publique dominante. Le SAGE serait donc un terrain « miné » pour les agriculteurs.

Il n'en reste pas moins que, pour les mêmes interlocuteurs, le SAGE peut contribuer à retrouver le lien avec la société et restaurer une vie rurale et des valeurs paysannes. Les idées ne manquent pas :

- Ambition de faire du SAGE « une vitrine » de la reconquête d'une image positive de l'agriculture, de l'élevage breton

- Capacité à mobiliser des réseaux importants de techniciens et experts sur un tel objectif (Prestor, LT, Coopagri,...) et sous la houlette de la Chambre pour faire exister et cohabiter d'autres types d'initiatives avec les « bios »

- Intérêt pour des actions pédagogiques : talus, binage, enherbage. Ce sont à la fois :

- De réels éléments de fierté,

- L'expression d'un pragmatisme bien connu (subventions)

- Des éléments d'une vision stratégique de la biodiversité, d'une diversification des activités...

3.4.2 Le Monde associatif

3.4.2.1 Vision du contexte, des enjeux et attentes globales

Trois grandes idées caractérisent l'expression du monde associatif dont le credo commun est essentiellement celui de protecteurs de la nature plus que d'associations de loisirs.

- « Ce n'est pas l'économie qui dirige ». Ce « leitmotiv » fait écho à ce qui précède. Il exprime aussi un espoir d'une vision renforcée des notions émergentes du développement durable et de la gouvernance locale.

- Renforcer la vision patrimoniale de l'eau, comme une ressource limitée et non comme une matière première inépuisable. Pour cela il faut sortir de l'esprit de clocher, de « l'égoïsme léonard ».

- Vision des mutations sociologiques et économiques de l'agriculture et de l'espace rural : désertification, mutation des paysages, abandon du territoire rural avec ses conséquences sociales, culturelles...

Les attentes :

Si l'expression des enjeux est très globale et proche des autres parties prenantes, les attentes sont très ciblées et majoritairement circonscrites au domaine de prérogatives du SAGE.

- Le SAGE : construire une pédagogie active : talus, binage,...pour faire émerger une « culture de bassin », une vision responsable

- S'attaquer aux questions des Pollutions d'Origine Agricole mais aussi à l'artificialisation du territoire entretenue par les collectivités locales (imperméabilisation, ruissellement, prélèvement et vente d'eau, rejets de stations d'épuration, surenchère technologique du traitement de l'eau potable....)

- L'ambition est de faire du SAGE une tribune, un levier pour faire évoluer les comportements du grand public, démultiplier l'impact et le rôle éducatif des actions associatives.

- Ces attentes renvoient à des questions de méthodes et d'objectifs du SAGE :

- Etat des lieux qui aborde les vrais problèmes

- Nécessité de projets tangibles pour calmer l'impatience des militants et adhérents

- Des sujets « préalables » importants à aborder : régularisation des piscicultures, prélèvements d'eau,

Le besoin d'agir très localement autour de la rivière n'empêche pas d'afficher une vision très large et planétaire de l'écosystème

- Quand le rôle emblématique du saumon, poisson migrateur, est évoqué, l'expertise scientifique accumulée et la reconnaissance internationale acquise font toucher du doigt, de façon inattendue, des connections possibles avec les attentes évoquées par les milieux économiques, à condition de sortir de la confidentialité et, bien sûr, de trouver les nécessaires compatibilités avec les enjeux évoqués par les autres parties prenantes.

- La prise en compte de la réalité des ouvrages hydrauliques que sont les moulins peut aussi contribuer à poser un regard nouveau sur la question des usages de la rivière.

3.4.2.2 Les représentations des autres acteurs

Deux « cibles » bien distinctes apparaissent dans les préoccupations de cette catégorie d'acteurs :

Les socio-professionnels :

- Vision idéologique forte concernant le « libéralisme économique »
- Divergences fortes entre élevage intensif et « agriculture respectueuse » qui bloquent les évolutions
- Maladresses et négligences à répétition qui témoignent de l'état des mentalités dans les professions agricoles et une société rurale en crise ainsi que chez les industriels avec qui l'historique paraît très lourd et ancien
- Sentiment d'un embarras partagé chez certains sur les retombées d'« affaires » concernant des agriculteurs du plateau, à des moments importants comme le lancement du SAGE
- Absence regrettable de valorisation des agriculteurs qui ont montré le chemin

Les élus locaux, longtemps considérés comme hostiles et encore trop timorés :

- Vision positive mais fragile du rôle du président de la CLE
- Scepticisme sur l'absence des élus locaux dans la démarche
- Crainte d'un « manque de courage politique »

Confiance dans les comportements de l'administration pour assurer un rôle de police et faire pression sur les acteurs,

Idem pour les médias.

3.4.2.3 Vision interne

Les associations de protection de la nature sont traversées par les évolutions et débats de notre société. Elles connaissent aussi les enjeux liés au cycle de vie des organisations, à l'âge de leurs dirigeants, à l'évolution de leurs adhérents... Les points évoqués portent sur :

- Le poids d'une tradition de lutte. Des clivages peuvent naître entre les militants sur la recherche d'un compromis dans l'espace offert par le SAGE
- Une difficulté interne à canaliser les impatiences, à maîtriser un discours systématiquement alarmiste ou négatif issu d'une tradition d'opposition forte
- L'exaspération de voir apparaître dans la vallée de nouvelles pratiques de loisirs qui font prendre l'espace rural et la nature pour la cour de récréation des citadins : « les motards ! »
- Une légitimité historique – et une solitude dans l'action – qui ne préparent pas facilement à des coopérations avec d'autres et peuvent encourager à se réfugier dans une fonction de contre-pouvoir

- La volonté de voir apparaître de nouveaux interlocuteurs chez les agriculteurs et chez les élus existe, mais cohabite avec un certain respect et une vraie connaissance des interlocuteurs actuels malgré la lassitude des conflits à répétition

- On a déjà évoqué l'existence d'ambitions qui restent à faire partager : (la pêche à la ligne, une activité de loisirs au service du développement durable ?), qui s'opposent à des visions militantes nostalgiques, négatives, exclusives des autres usages.

3.4.2.4 La conduite du projet

Nos interlocuteurs posent des questions de fond sur le positionnement du SAGE, son ambition, sa fonction sociétale :

- Un besoin de clarification de la portée juridique du SAGE
Gestion concertée et force de la loi : comment ? Quid en cas d'échec du débat ?
- Une ambition de mieux vivre ensemble le monde rural
Syndrome de Milizac présent
- Le SAGE : un espace pour construire des faits positifs
Comblant une lacune ressentie : besoin d'un lieu de rencontre et d'écoute

Pour cette catégorie d'acteurs, des ambivalences et des doutes s'expriment dans cette phase de lancement du SAGE.

D'un côté, nos interlocuteurs ont souhaité afficher une grande vigilance sur les risques de dérive de la démarche. La crainte affichée est celle d'une prééminence des intérêts économiques à court terme et d'un immobilisme des élus en matière d'aménagement.

De l'autre, les mêmes souhaitent un SAGE où tout le monde adhère : « Qui ne soit pas la victoire des uns sur les autres ».

3.4.3 Les institutionnels

Nous avons eu des échanges directs avec peu d'institutionnels, en effet comme nous l'avons souligné, les administrations d'Etat étaient fortement présentes lors des ateliers, mais dans un rôle d'appui et de surveillance. D'autre part, nos entretiens ont été orientés en direction des publics dont il semblait essentiel de connaître les points de vue en terme d'acceptation et de participation à la démarche, dans cette phase de démarrage du SAGE.

Enfin, une partie des préoccupations vis-à-vis de cette cible portait sur la présence des services de BMO, collectivité importante, ayant des enjeux a priori considérables dans le SAGE.

3.4.3.1 Vision du contexte, des enjeux et attentes globales

On souligne un intérêt global pour le SAGE ; les enjeux se situent en fonction des prérogatives, aux niveaux de la qualité mais aussi de la quantité et de l'image du territoire : on passe rapidement d'un débat technique sur l'eau à des questions sociétales.

Des attentes qui en sont le reflet :

- Que le SAGE puisse permettre de mieux expliquer et relativiser les responsabilités,
- En terme de coût pour le consommateur, le SAGE peut-il être un contre-poids à l'Agence de l'eau (« mutualisation de la redevance et retour vers le monde agricole ? »)

- Que le SAGE puisse atténuer les oppositions, relier le rural à l'urbain, relier 2 territoires qui « historiquement étaient l'un à côté de l'autre »

3.4.3.2 La perception des autres acteurs

Les élus :

Leur discrétion semble justifiée à ce stade de la démarche,

- Pour certains leur rôle dans la phase actuelle est de « compter les points », pour synthétiser et décider ultérieurement
- Pour d'autres, ils sont en retrait car ils manquent d'informations et pour les impliquer davantage, un travail de pédagogie et communication interne est nécessaire

Les agriculteurs

Malgré une compréhension de leurs problèmes actuels, et une volonté de prise en compte des facteurs de politique nationale et européenne, la tentation est forte pour certains de les mettre sur le banc des accusés, en citant des « accidents à répétition sur le territoire de l'Elorn »

Les associations

La position « environnementaliste » est décriée par certains comme « éléments de blocages », mais fortement soutenue par d'autres ; en tout état de cause les administrations souhaitent mettre en garde contre l'utilisation du SAGE comme une tribune pour revendiquer des intérêts jugés trop personnels

3.4.3.3 La vision interne

Les institutionnels et administrations constituent un milieu hétérogène ; selon leurs prérogatives, ils expriment des visions tant urbaines que rurales.

De manière générale ils affirment un large bénéfice possible de leur participation au SAGE afin d'améliorer leur travail et coopérations internes « resituer leurs actions dans une problématique plus large » ; tout en soulignant la difficulté de passer d'une logique réglementaire, en termes d'objectifs à atteindre à une logique de concertation dans laquelle ils ne semblent pas tout à fait à l'aise.

Certains d'ailleurs, émettent de forts doutes sur une concertation et préfèrent aborder les solutions en termes de techniques et réglementation.

3.4.3.4 La conduite du projet

Des recommandations ont été émises, notamment :

- Sur le rythme qui a pu faire douter au départ de la volonté réelle de concertation
- Sur une nécessité de privilégier l'expression dès l'état des lieux, pouvoir se mettre d'accord sur cet état des lieux, qui s'il est incomplet sera remis en cause.

- Sur une représentation défailante de certaines catégories qui n'ont pas pu avoir d'échanges directs dans les ateliers et n'ont pas pu soulever des problèmes qu'il est nécessaire de faire émerger dès à présent sous peine de voir la situation se bloquer
- Sur la méthode à mettre en œuvre pour une réelle mobilisation

D'autre part, la distinction entre SAGE et Syndicat de l'Elorn n'est pas claire pour certains « on y retrouve les mêmes personnes ; quelle est la réelle plus-value de ce SAGE ? »

3.5 Les apports de cette Ecoute

Les entretiens ont donc été centrés sur les catégories les plus emblématiques et les plus présentes sur les enjeux de pratiques, tels qu'elles sont apparues à partir de la participation et des thématiques des ateliers de lancement. A partir de leur production, nous avons tenté de dégager non pas les éléments d'un état des lieux ou des pratiques qui auraient donné une vision statique mais des caractéristiques pour contribuer à une mise en perspective dynamique des groupes d'acteurs du Bassin Versant.

3.5.1 Une symétrie de discours

Les croisements des points de vue recueillis fait d'abord apparaître des « camps » qui ressentent plus l'opposition « des autres » que les passerelles possibles. Il apparaît cependant :

Des stratégies d'évitement assez répandues.

La bonne connaissance réciproque des acteurs, l'exiguïté du territoire et surtout le cloisonnement ressenti entre les espaces, font que les interlocuteurs sont lassés ou appréhendent de revoir des représentants trop bien connus et considérés comme « irréductibles », « intransigeants » voire « indécorables ». Chaque groupe va jusqu'à aspirer à l'émergence d'autres interlocuteurs chez l'autre.

«Tout le monde a peur».

La lassitude qui précède n'empêche pas nos interlocuteurs de ressentir une vraie responsabilité vis-à-vis de leur groupe d'appartenance et à l'égard des populations locales. La peur de conflits latents, exacerbés par le SAGE, est régulièrement évoquée. On a avant tout peur pour « la paix dans nos campagnes », se méfiant des réactions fortes de ses partenaires et misant peu sur le sens des responsabilités des autres.

Des expertises disponibles.

« Vous avez ici les champions du monde du développement du porc charcutier et du saumon sauvage... ». Mais les efforts déployés et les compétences accumulées par chaque catégorie ont pour point commun de ne pas être beaucoup porté à la connaissance de tous. Quand c'est le cas, l'expertise de l'autre est évidemment sujette à caution. Mais les observateurs que nous sommes restons étonnés de l'accumulation de savoir et de savoir-faire que nos interlocuteurs nous ont décrits - voire proposés - sans difficultés et avec beaucoup de modestie.

Des questions de fonds qui sont exprimées différemment mais qui se rejoignent. Elles portent pour l'essentiel sur deux points :

- L'opposabilité du SAGE en terme juridique. Les juristes des associations comme ceux des institutions professionnelles laissent pour l'heure nos acteurs dans l'expectative : « Et si le SAGE se termine sur un désaccord, une non-décision de la CLE ? »

- L'attitude des élus et l'influence des administrations inquiètent.

Pour les associations, les élus peuvent « manquer de courage » au regard des enjeux économiques ou sociologiques à court terme. Pour les représentants des industriels et des agriculteurs, le rôle de l'administration sera de faire pencher la balance dans le sens du « toujours plus », en profitant de la faible disponibilité et de la connaissance réduite des élus. Pour les deux groupes, les élus risquent de jouer la politique de la chaise vide au regard des tensions ou difficultés que créeront les contraintes nouvelles à appliquer. Ces tensions viendront d'une part des difficultés d'acceptation du monde économique et, d'autre part, des difficultés inhérentes aux modes et aux coûts de traitement et d'assainissement de l'eau qui semblent créer des différends et contentieux importants entre les élus d'amont et d'aval.

Des interlocuteurs manquants.

Assez classiquement, les entretiens ont fait apparaître que le champ des acteurs réels du projet sortait du champ - du cadre strict - du territoire du SAGE. Comme partout, les acteurs qui ont été reconnus comme les interlocuteurs du projet se sont imposés d'eux-mêmes à la démarche et ont pu faire oublier d'autres personnes dont l'utilité est sous-estimée à ce jour. Cette caractéristique concerne chaque collège, et plus particulièrement les agriculteurs et industriels, les associations et même les responsables administratifs. Dans le SAGE de l'Elorn, il n'y a pas eu le réflexe de chercher les acteurs les plus déterminants mais de laisser chaque groupe se déterminer selon sa stratégie dans le projet. Si le fonctionnement démocratique peut paraître respecté, il n'en reste pas moins que les vrais décideurs du succès ou de l'échec des coopérations peuvent longtemps rester dans l'ombre. Cette situation est contrebalancée par la bonne connaissance réciproque des acteurs mais elle pourrait alourdir la conduite de projet et les décisions par la nécessité d'entretiens bilatéraux et peu « transparents » dans les phases cruciales.

3.5.2 Des antagonismes bien ancrés

Il y a peu de découvertes dans cette rubrique.

- Dans la dualité Économie / Environnement, la primauté est accordée sans surprise à l'un ou à l'autre des items. Selon sa préférence, on a « c'est l'économie qui finance le niveau de protection de l'environnement » ou « c'est la protection de la ressource qui doit dicter à l'économie les pratiques acceptables ».

- Vie rurale/vie urbaine ou ruraine : la crise de la société paysanne perturbe fortement les relations de voisinages, les traditions d'entraide du monde agricole. La baisse annoncée du nombre d'exploitants, l'isolement des grandes exploitations dans leur espace résonnent avec l'explosion de l'habitat, le mitage des paysages, les difficultés de cohabitations des pratiques de travail et de loisirs, l'apparition de « cités dortoirs » avec l'émergence de problèmes

sociaux. On sort du champ direct du SAGE mais il faut noter que cette préoccupation est très présente chez la plupart de nos interlocuteurs.

3.5.3 Des points de vigilance

Scepticisme sur l'absence des élus locaux : les absents auront souvent été évoqués. Leur discrétion apparente soulève plusieurs types d'interrogation déjà abordés :

- Délégation à l'Administration des réflexions et décisions
- Refus d'arbitrer sur des conflits qui peuvent entamer la paix sociale dans les petites communes rurales
- Risques d'éclats médiatiques qui nuisent à un travail serein.
- Prééminence de Brest Métropole dans la démarche
- Tensions sur des « Marchandages » occultes entre les syndicats d'adduction d'eau sur les prélèvements d'eau et leur revente

S'assurer de la cohésion des décideurs :

- Aux points qui précèdent, il faut ajouter des lignes de partage plus classiques entre la gauche et la droite, les communes urbaines et rurales, l'espace littoral et estuarien et les territoires de l'intérieur, le plateau de Ploudiry et celui de Bodilis, etc...toutes ces données font s'interroger les observateurs et les parties prenantes sur la capacité des décideurs élus du SAGE à s'entendre durablement, sur des choix aux conséquences difficiles ;

- Clarifier les intentions et la finalité du SAGE est un point qui se décline aussi en plusieurs hypothèses :

- On a vu qu'une part importante des acteurs s'interroge sur le niveau normatif du SAGE . Certains ont le sentiment que le dispositif est très encadré par des programmes pré-existants (Bretagne Eau Pure, directive cadre européenne sur le retour à un bon étage écologique, SDAGE du Finistère,...). D'autres y voient d'abord la possibilité d'agir sur des aspects plus qualitatifs et surtout de mettre en valeur les acquis des efforts consentis qui disparaissent sous le brouhaha médiatique des « affaires ». Enfin, l'espace de débat offert peut aussi être abordé comme une tribune pour mettre le projecteur sur les responsabilités d'autres groupes de populations que les acteurs économiques : collectivités locales, citoyens, dont les installations collectives et individuelles, comme les pratiques réelles, ne sont pas toujours respectueuses de l'environnement. Ces interlocuteurs pointent pour des raisons différentes l'enjeu de clarifier la volonté du SAGE face à un système normatif de plus en plus aveugle, figé, donc déconnecté des pratiques réelles des socio-professionnels et des progrès de la connaissance et des technologies. Le maintien de cette pression nuit à la qualité de vie et de travail des acteurs locaux et surtout au retour à un climat plus serein, au renforcement des liens sociaux dans des territoires et globalement une société en crise. Il est évident que d'autres groupes sociaux attendent du SAGE et de ses animateurs la confirmation du cap donné par les dispositions précédentes et que l'implication directe des élus locaux apportera du lien, de la médiation, des effets bénéfiques sur le « vivre ensemble » à condition que le pouvoir coercitif de l'Administration ne soit pas affaibli.

- « L'effet de source » : la présence à travers les animateurs et experts du SAGE de Brest Métropole Océane, du Pôle Analytique de l'Eau, du Conseil Général peut donner une image,

« une étiquette » à la démarche et raviver des craintes sur l'hégémonie de la ville sur l'espace rural, le souci de préserver ses approvisionnements au détriment de la vie et de l'activité de l'espace agricole. Le poids écrasant des intérêts multiples des institutions citées peut nuire à la perception ou compréhension de la philosophie du projet et des objectifs réels des responsables du SAGE.

3.5.4 Des synergies possibles

A côté de ces points de vigilance qui pour l'instant sont d'abord l'expression d'un scepticisme, d'une attente de vérification, cette mission a aussi permis d'identifier des points de convergence plus positifs, autorisant une conduite de projet plus dynamique, une adhésion plus facile des acteurs pressentis :

- La conscience partagée d'un enjeu sociétal a déjà été décrite et représente un axe de coopération possible pour tous. Par exemple, il est symptomatique de voir des responsables associatifs et agricoles décrire, chacun avec ses mots, le même principe de « penser globalement, agir localement ». Ne peut-on espérer que des coopérations se mettent en place sur des objectifs sagement négociés, autour d'un effet « vitrine » du SAGE.
- Quand les intentions du SAGE auront pu être précisées, c'est-à-dire quand les acteurs pourront mesurer la plus value effective en matière de rassemblement et de participation des acteurs locaux, il sera possible de disposer d'un levier sur des situations conflictuelles qui ont exacerbé les tensions et un climat d'affrontement autour de l'Elorn. Ce climat peut changer parce qu'il nuit autant à la promotion des labels de type « Produit en Bretagne » qu'à l'image de la pêche à la mouche dans l'une des meilleures rivières de France.
- Sur le registre des expertises mobilisables, il faut noter l'existence dans le même canton de spécialistes du saumon et de la perdrix qui oeuvrent à des stratégies de reconquête du milieu et de développement de leur biodiversité à travers le suivi d'espèces migratrices qui sont des indicateurs de l'état du milieu. Moins anecdotique est l'existence de dizaines de techniciens de coopératives et groupements de producteurs qui pourraient amplifier le travail des animateurs consulaires et du SAGE auprès de leurs clients et apporter leur expertise dans un projet de territoire ambitieux.
- Des envies qui s'expriment, « des besoins d'actes concrets » qui sont nombreux. Il faut noter que la question de la restauration et la reconstruction de talus est un exemple assez fréquemment cité, tout comme l'initiative de binage des terres revendiquée par plusieurs acteurs institutionnels, l'enherbage,...qui sont autant d'éléments de fierté collective parce qu'ils témoignent d'une méthode qui a su prendre en considération les acteurs locaux.
- On voit que dans les besoins à intégrer apparaissent des « des projets secondaires » pour ne pas dire latéraux ou marginaux par rapport à l'objet du SAGE. Mais pour plusieurs interlocuteurs ce type d'actions serait représentatif de l'esprit nouveau du SAGE et aurait des vertus pédagogiques évidentes, facilitant des échanges et faisant progresser les groupes vers une gestion concertée de l'eau.

3.5.5 Un pilotage qui n'a pas encore prouvé

La qualité de la conduite du projet, la cohésion des décideurs, la capacité à entraîner les alliés et aider les opposants à trouver une porte de sortie sont des facteurs clés de la démarche qui transpirent plus ou moins fortement dans les entretiens. Il faut surtout retenir les idées suivantes, conformes aux ambivalences déjà illustrées :

- Un leader « acceptable » : Si le Président Glémarrec représente surtout des institutions urbaines au poids politique important, sa personnalité est plus perçue comme un facteur positif au regard de sa grande connaissance de la question de l'eau, de ses origines agricoles et de ses ambitions politiques apparemment modestes qui, en tout cas, ne perturberont pas le jeu électoral du territoire concerné par le SAGE.
- Un animateur « neuf » : Philippe Masquelier jouit d'une image neutre malgré son appartenance à BMO. Il sera observé dans ses capacités à faire travailler ensemble les autres animateurs et acteurs du SAGE, sans exprimer de partis pris idéologiques ou de préférences dans ses relations.
- Un pilotage « solitaire » : Les points évoqués plus hauts sur l'absence apparente des autres élus est un point de doute pour les acteurs sur les capacités ou la volonté des élus de proximité de rester présents sur le terrain du SAGE. La rapidité de démarrage du projet et le scepticisme sur son ambition, sa portée, ses intentions se trouvent pour certains illustrés par cette solitude relative des responsables actuels. Il s'agit là d'un véritable point de fragilité de la démarche car il peut accréditer l'idée majeure d'un repli des élus laissant toute latitude aux techniciens des services de l'Etat et de BMO.

3.6 La validation de ce travail d'écoute du terrain

A la demande du maître d'œuvre, une réunion de restitution de ce travail d'écoute a été organisée le 28 septembre pour les personnes rencontrées. Malgré une présence réduite, un échantillon significatif de la population interviewée a permis de valider globalement ce contenu.

Cette réunion a permis de pointer que la complexité de la situation de la démarche par rapport à l'histoire et aux caractéristiques du territoire était bien présente dans les esprits. Ce travail permet de faire apparaître et traiter plusieurs enjeux :

- Mieux délimiter le champ du SAGE, balisé par la loi et précisé par les objectifs posés par le SDAGE. Il importe donc que les préconisations qui pourraient émerger restent bien dans les limites réglementaires qui sont imposées à l'exercice du SAGE et qui mériteront sans doute d'être rappelées aux acteurs concernés.
- Mieux cerner les différences et complémentarités entre la démarche du SAGE et le programme BEP. Le premier correspond à une nouvelle approche des préconisations à formuler pour un territoire. Le second devant rester un programme d'actions très encadré mais inspiré par les apports nouveaux du SAGE.

Toutefois, il a été pointé que, sans surinvestir, sans en avoir trop les moyens dans cette démarche, le Président ferait aussi remonter au Bureau le caractère novateur, voire ambitieux des opportunités qui lui sont apparus au regard de cette restitution et des réactions et commentaires entendus auprès des participants : « puisqu'il y a de l'intelligence disponible, nous pourrions tenter de la mobiliser ».

Pour les décideurs du SAGE, il reste à baliser un « champ des possibles ». Ce premier travail fait apparaître derrière un langage parfois dur un « œcuménisme » déclaré ou feint mais seuls les faits permettront de le vérifier. Il faut donc que les responsables puissent décoder les capacités réelles de mobilisation et de coopération présentées par ce travail.

Pour l'heure, ce travail avait pour ambition d'approfondir la connaissance du contexte local et du facteur humain pour contribuer à un état des lieux qui facilite l'adaptation de la politique menée pour l'eau aux effets attendus par les autorités et par les acteurs concernés sur le bassin versant de l'Elorn.

3.7 Les enseignements pour le projet

Il importait donc de mieux connaître les schémas de pensée, l'état des mentalités et des attentes par rapport à la démarche du SAGE pour cerner avec « quelles lunettes » les protagonistes concernés allaient lire et interpréter les données rassemblées pour l'état des lieux. Ce dernier témoigne de la situation globale de la ressource en eau, du potentiel disponible, de sa qualité et de celle du milieu, et des symptômes de dégradation qui découlent des usages actuels et des pratiques et activités de la société sur le bassin versant de l'Elorn.

Outre la multiplicité et la complexité des interrelations sur le bassin, la situation présentée montre la dimension d'attente et de crainte ressentie face à une démarche qui demande à être explicitée dans ses intentions et ses méthodes. Pour les publics - clés de cette démarche, on peut rappeler les points qui suivent :

3.7.1 Les conditions pour les socioprofessionnels

Pour ces derniers, qui sont évidemment les plus réticents et craintifs au regard du contexte socio économique dans lequel ils évoluent et par les difficultés inhérentes aux « affaires » déclenchées notamment sur le plateau de Ploudiry. Elles créent des amalgames et confusions, entachent la réalité des progrès réalisés dans les pratiques, les techniques et les mentalités du plus grand nombre. A l'écoute des protagonistes directs et des responsables institutionnels, les attentes portent en priorité sur :

Faire du SAGE une démarche de coopération exemplaire pour :

- Reconnaître et valoriser les évolutions de la profession
- Les traduire en apports directs auprès des autres parties prenantes
- Pouvoir mobiliser les experts et techniciens des structures agricoles et industrielles pour sensibiliser leurs mandants et organiser des capitalisations avec les experts et techniciens publics

- Donc, faire du SAGE une vitrine des nouvelles pratiques agricoles et industrielles, contribuer à faire de l'environnement un avantage compétitif des entrepreneurs concernés et contrebalancer les effets d'image catastrophique dans l'opinion.

Traduire ces possibilités dans des actions tangibles et pédagogiques qui renforcent les liens sur le terrain et accroissent la fierté de la profession à contribuer à un effort citoyen dans un monde rural en perte de repères.

Pour y parvenir, il faut des décideurs politiques et administratifs qui écoutent et aident les responsables économiques à faciliter ces changements par la pratique et plus seulement par la contrainte des normes et soient au fait des réalités de terrain.

3.7.2 Les conditions pour les associatifs

Le monde associatif est une appellation très floue pour des acteurs engagés dans des causes sociales, culturelles, environnementales multiples. Il est parfois difficile de trouver un liant qui aille de Eau et Rivières de Bretagne aux Amis des Moulins ou aux Alligators de l'Elorn. Il est aventureux de vouloir cerner des attentes communes, malgré l'attachement quasi viscéral à la vallée et sa rivière qui les relie à défaut de les réunir.

- Pour les environmentalistes ou protecteurs du milieu et de la ressource (E&R, APPMA, SEPNB,) il est attendu des prises de position sans faille du SAGE sur :
 - La poursuite prioritaire des efforts de reconquête de la qualité des eaux.
 - L'application des règlements existants avant d'en créer d'autres.
 - Des dossiers très sensibles et symptomatiques comme les prélèvements d'eau, la vente d'eau, les piscicultures,

Au-delà de ces enjeux fondamentaux, nos interlocuteurs prônent aussi la vertu pédagogique de l'action sur le terrain : les talus, le paysage, le binage,... font partie des thèmes de partage direct avec les agriculteurs, les élus, l'ensemble des citoyens.

Pour la plupart des protagonistes et observateurs rencontrés, l'attente de dialogue au sein du SAGE nécessite des garanties sur la pluralité des sensibilités agricoles présentes dans la démarche.

Dans tous les cas, la condition de réussite rappelée est de voir les élus se mobiliser et participer au SAGE. La solitude apparente de JP Glémarrec posant question à court et moyen terme.

En conséquence, des préalables nous paraissent devoir être traités pour que les acteurs vivent sereinement les étapes proposées de l'état des lieux et du diagnostic. Le SAGE est un outil nouveau de dialogue sur un territoire. Sur l'Elorn, les enjeux liés à la protection et aux usages de la ressource en eau ont fait, jusqu'à maintenant, se développer des pratiques de contraintes réglementaires. Quand le SAGE est perçu comme un moyen qui aide à passer de la contrainte à l'amélioration des pratiques, il importe de préciser les réalités de cette intention dans le cadre du bassin versant de l'Elorn.

L'enjeu qui apparaît est de s'assurer une participation effective et durable d'acteurs significatifs. Pour que l'état des lieux soit une étape fondatrice du SAGE, il importe donc de prendre en compte prioritairement les besoins suivants :

3.7.3 Rassurer pour

S'assurer de la participation effective des alliés manquants et des experts mobilisables. Le déficit le plus notable se signale au niveau de la Chambre d'Agriculture dont la représentation actuelle traduit un signal de distance qui se comprend très bien quand on suit l'activité agro-environnementale de la période. Cette distance a deux conséquences :

- Elle est d'abord perçue comme un signal de réserve qui n'encourage pas la mobilisation des socio-professionnels. Certains ont le sentiment que la structure de la CLE et son bureau ont minoré quantitativement la représentation des professionnels, comparativement à BEP.

- Elle a pour conséquence de déséquilibrer la représentation en la faisant assurer par les parties prenantes de la profession qui sont les plus proches géographiquement, les plus disponibles mais qui peuvent représenter une sensibilité du monde paysan, une catégorie d'intérêts particuliers sans trop de garanties pour les autres ni pour la poursuite du SAGE.

Cette situation peut évidemment avoir des effets induits et en cascade sur les autres parties prenantes (radicalisation, désertion, évitement,...).

En signifiant la place et le rôle réel des élus locaux dans la démarche. La discrétion de ces derniers traduit des comportements d'hésitation et de passivité. On sait que dans des projets sensibles comme celui-ci, les hésitants sont des acteurs importants. Leur engagement peut être mesuré, progressif, mais leur soutien, même conditionnel, est très regardé. Et on peut comprendre que des élus locaux soient d'abord hésitants dans cette démarche. Cela ne veut surtout pas dire qu'ils ne sont pas attentifs.

Il y a aussi des élus passifs, ils sont sans doute les plus nombreux. Leur attitude dépendra de la capacité des responsables à mobiliser les hésitants car ce sont eux qui feront basculer les passifs dans une position de suivisme ...ou d'opposition.

3.7.4 Rassurer sur

Une intention, une ambition du SAGE. Ce point a été commenté. Il est lié à ce qui précède. L'enjeu est de provoquer une réaction en chaîne, un basculement. De la capacité à instaurer très vite un dialogue où les acteurs locaux – associatifs et socio professionnels réunis - peuvent témoigner d'une attention et d'une plus value, dépendra la mobilisation progressive des élus, le recalage du rôle coercitif des représentants de l'Etat, l'intégration de nouveaux entrants comme les techniciens de BMO. On voit donc que l'intention doit se traduire simultanément dans :

- Une méthode: rôle des « politiques » et des acteurs des territoires,...
- Des règles du jeu : le champ du débat, les modes de décision,...

3.7.5 Accompagner

On a vu que la seule image qui s'impose dans les représentations du SAGE était celle « d'un parlement de l'eau ». Ce propos est généralement attribué à JP Glémarrec et traduirait la compréhension de l'intention du leader de la démarche. En tenant compte des sentiments dominants de scepticisme, d'attentisme,...on voit dans quelle direction d'accompagnement, dans quelles postures d'écoute et de facilitation, l'équipe – projet doit travailler pour que le SAGE joue plutôt un rôle de parlement que de tribunal, pour « rechercher des compromis et non l'échec du Sage ou la défaite d'un groupe face à un autre ». A ces fins, cette équipe doit en priorité veiller, au stade actuel de mise en place à :

- Se libérer du passé
- Débloquent le dialogue
- Assurer des fonctions de médiation

Il s'agit là de tâches préalables classiques pour le positionnement d'une démarche de changement en milieu sensible. Mais on sait que pour le lancement d'un projet comme d'un produit, « c'est la première impression qui est la bonne ». Pour l'heure, le positionnement de la démarche du SAGE est soutenue par l'image personnelle du président, le capital de confiance acquis dans le cadre du Syndicat de l'Elorn, les actions BEP qui ont rassemblé et les personnalités présentes dans son premier cercle d'acteurs locaux.

3.7.6 Conséquences méthodologiques

Au fur et à mesure de ce travail, il apparaît que l'appropriation de l'état des lieux et du diagnostic représente un enjeu plus sur la forme que sur le fond. En effet, c'est plutôt le mode d'animation de ces phases de travail qui vont témoigner des intentions réelles des responsables du SAGE, en référence à un discours politique et stratégique qui doit être, de toute façon, clairement formulé. Malgré les contraintes de calendrier et de moyens que connaît le SAGE, il importe de miser en priorité sur les points entendus sur le terrain :

- Les hommes plus que les structures .Le champ des acteurs du SAGE est d'abord composé d'individus motivés à agir dans un sens ou un autre ou impliqués.
- On peut commencer à comprendre ce qu'ils pensent et attendent du SAGE :
 - Besoin de se reconstruire dans un espace de dialogue
 - Face à des impasses ou des blocages anciens, il faut les aider à trouver des portes de sortie « plutôt que de se convaincre par un état des lieux »
 - Donc, faire émerger un bénéfice attendu, valorisant pour les protagonistes, plutôt que des sanctions applicables en cas d'échec du SAGE ; « il faut savoir flatter plutôt que punir » dit un élu d'une petite commune rurale du Léon.
- Mais il faut maintenant passer de l'écoute et la compréhension d'un champ d'acteurs à la mobilisation d'individus bien particuliers au regard des passions qui les animent. La poursuite de l'état des lieux doit être d'abord l'occasion de faire passer les « signaux méthodologiques » attendus.